

-O-O-O-O-
COMPAGNIE

-O- PROCES - VERBAL -O-

-O-O-O-O-
BRIGADE DEL' An mil neuf cent quatre-vingt-un, le huit Septembre,
Nous, P. F., P., Gendarme,P.V n° 682
du 8 Septembre 81

de la Brigade de Gendarmerie de

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs.

-O- ANALYSE -O-

1°) PREAMBULE.

RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS.

ENQUETE sur :

OBJET VOLANT NON
IDENTIFIE.Le huit septembre mil neuf cent quatre-vingt-un à quinze heures,
Mesdames et se présentent au bureau de notre brigade.

Elles nous déclarent avoir lu dans la presse locale de la veille l'article concernant l'observation d'un O.V.N.I dans la nuit du 5 au 6 Septembre 1981.

Ces dames précisent qu'elles ont également vu un objet lumineux, la même nuit vers 22 heures, alors qu'elles se trouvaient au lieu-dit " , commune de

Aussitôt nous nous transportons sur les lieux.

2°) MESURES PRISES.

Après avoir recueilli verbalement les déclarations des deux témoins nous informons téléphoniquement le Groupe d' Etudes des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés à (GEPAN).

Nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie à

Nous avisons également le bureau-emploi renseignement à la Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire à

L'officier responsable de ce service nous demande d'établir le procès-verbal des auditions reçues.

A 17 heures, nous nous transportons à l' Aéroport de où nous relevons les données météorologiques.

Nous prenons contact avec le contrôleur aérien qui n'a rien remarqué d'anormal aux moments des faits.

3°) ENQUETE.Relevé météorologique le 5 Septembre 1981 à 22 heures :

- Vent : Calme.
- Visibilité : 10 Kilomètres.
- Ciel : Clair.
- Température : 14 °.
- Humidité dans l'air : 82 %.

A 15 heures nous recueillons la déclaration de Madame B
, D (Pièce n° 1).A 15 heures 30 nous procédons à l'audition de Mademoiselle
G , C (Pièce n° 2).

Mentionnons qu'au cours de nos investigations nous n'avons pas découvert d'autre témoin du passage de cet O.V.N.I.

..//..

(2)

Aucune trace n'a été relevée.

4°) CLOTURE DU PROCES-VERBAL.

- PROCES-VERBAL DRESSE EN SIX EXPEDITIONS, destinées :
- LA PREMIERE : À Monsieur le PREFET des _____ à _____
- LA DEUXIEME : À Monsieur le PROCUREUR de la REPUBLIQUE
à _____
- LA TROISIEME : À Monsieur le GENERAL Commandant la 6^{me}
Région Aérienne à _____
- LA QUATRIEME et la CINQUIEME : À Monsieur le MINISTRE des
ARMEES, Direction de la Gendarmerie et de
la Justice Militaire, Bureau emploi-rensei-
gnement, Section Opérations à _____
- LA SIXIEME : Aux Archives.

Fait et clos à _____, le 24 Septembre 1981.

Le Gendarme PL _____ -F1

GROUPEMENT
des
COMPAGNIE
d'
UNITÉ
Brigade de

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

CAFFAIRE
CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 672 / 1981

PERSONNE ENTENDUE D, B, née D

RÉFÉRENCES

CE JOUR huit septembre mil neuf cent quatre-vingt-un
NOUS SOUSSIGNÉ(S), P. -F., P. , Gendarme, O.P.J.

VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons au bureau de notre brigade :
D, B, née D, ans, commerçante, demeurant à
, fille de R et de C, T, mariée, deux enfants, nationalité Française, qui nous déclare à 15 heures :

-----". Ce matin j'ai lu dans la presse locale que deux personnes avaient observé un phénomène dans le ciel dans la nuit du 5 au 6 Septembre 81. Au cours de cette même nuit, je me trouvais au lieu-dit ' sur la montagne du J'étais en compagnie d'une amie C. et vers 22 heures j'ai observé un phénomène dans le ciel. J'ai vu "un objet " très lumineux qui se déplaçait de manière irrégulière dans le sens . Mon observation a duré environ cinq secondes. Cet objet était silencieux et avait la forme d'un oeuf avec un centre très lumineux. Je pense que sa grosseur devait être celle d'un petit avion. Par la suite, les arbres m'ont caché la trajectoire de ce phénomène.

S.I : Je tiens à préciser qu'il ne s'agissait pas d'une étoile filante ni d'un avion.

Je suis venue dans vos services en pensant que ma déposition pouvait servir aux scientifiques qui s'occupent des O.V.NI.

Le 8 Septembre 1981 à 15 heures 30.-----

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

L'O.P.J.

GROUPEMENT

des

COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~

d'

UNITÉ

Brigade de

P.V. N° 682 / 19 81

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE **C**, **G**

RÉFÉRENCES

CE JOUR Huit septembre mil neuf cent quatre-vingt-un
NOUS SOUSSIGNÉ(S), **E. -F.**, **P.**, Gendarme, O.P.J.

VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons au bureau de notre brigade :

C, **G** ans, vendeuse, demeurant
(), née le à (), fille
de **E.** et **D.**, **R.**, célibataire, nationalité
, qui nous déclare à 15 heures 40 :

-----"-----". Ce matin, Madame **D** m'a fait part du phénomène aperçu dans
le ciel dans la nuit du 5 au 6 Septembre 1981 et dont la presse faisait
état. Pour ma part le 5 vers 22 heures 30, je me trouvais au lieu-dit " "
" sur la montagne du . J'étais en compagnie de
Madame **D**. J'ai vu dans le ciel un " objet " très lumineux qui avait
une forme ovale et qui se déplaçait à une vitesse supérieure à celle d'un
avion à réaction et en direction de

Cet engin avait une trajectoire ondulée et ne faisait pas de bruit. J'ai
pu l'observer 4 ou 5 secondes et ensuite j'ai été masquée par la végéta-
tion et je ne l'ai plus vu. Il avait la taille d'un petit avion mais je
ne peux apprécier à quelle distance exacte il se trouvait par rapport à
mon lieu d'observation, mais je pense 3 ou 4 kilomètres environ.

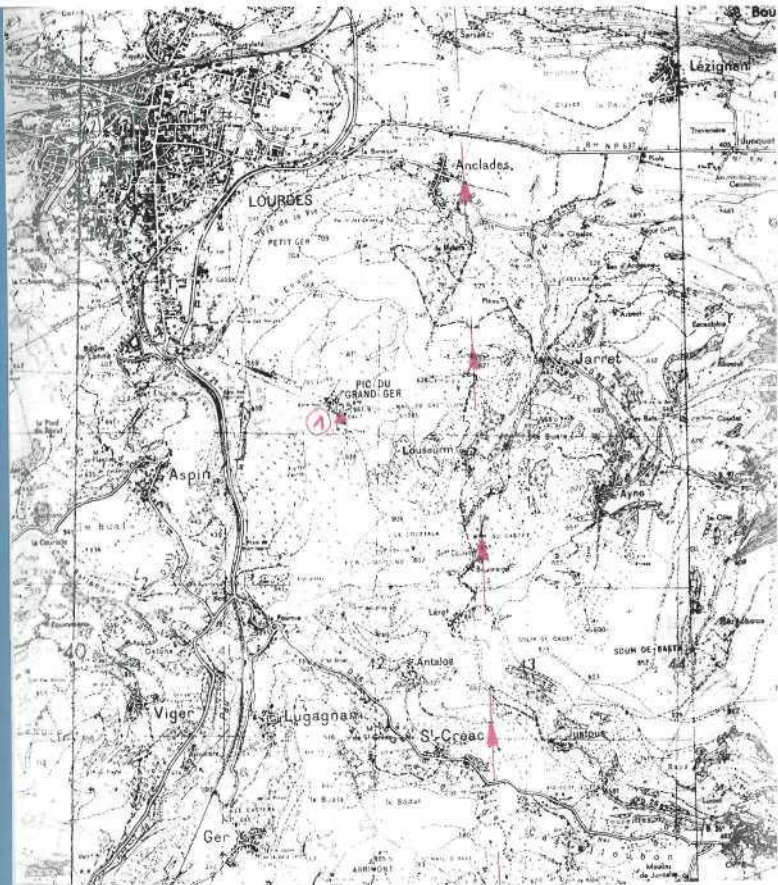
Je dois ajouter que le ciel était étoilé et que la visibilité était bonne
Après en avoir parlé avec Madame **D**, je me suis décidée à venir ex-
pliquer mon observation auprès de vos services en pensant qu'elle pourrait
servir aux personnes qui étudient ces phénomènes.

Le 8 Septembre 1981 à 16 heures. "-----"

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai
rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

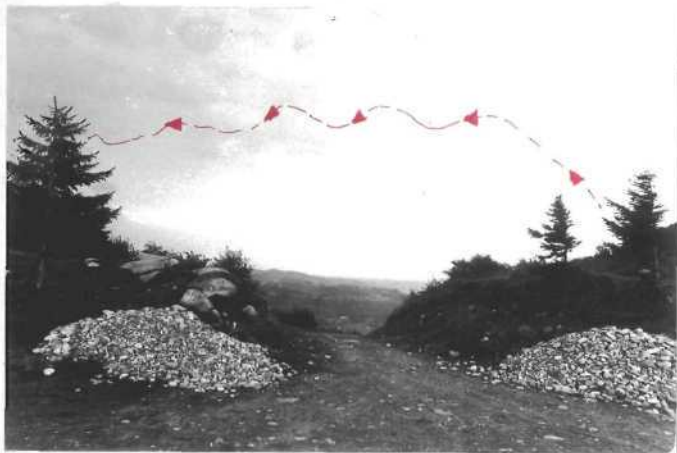
La personne entendue.

L'O.P.J.



① - Point d'observation.

→ → Direction de vol de l'objet.



- Photo prise du point d'observation et montrant la trajectoire de
1°G.V.H.I.